

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

D É C I S I O N

Le Directeur général délégué du Port autonome de Strasbourg,

Vu l'article 15 alinéa 5 du décret du 27 septembre 1925 relatif à la constitution du Port autonome de Strasbourg,

Vu l'article 1.12 du Règlement intérieur du conseil d'administration et son annexe III – point 3,

Vu la décision de délégation de M. JERÔME en date du 31 janvier 2020 (modifiée le 18 juin 2020 et 3 novembre 2020) au profit de différents agents désignés, pour la signature de documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités, étant précisé qu'une délégation par décision distincte intervient en matière comptable (engagement, liquidation, ordonnancement de dépenses ; ordres de recettes),

Attendu que la cessation des fonctions de M. JERÔME au 1^{er} septembre 2021 met fin aux délégations précitées,

Qu'il y a lieu de prévoir une nouvelle délégation de manière à assurer le bon fonctionnement de l'établissement,

D E C I D E

Article 1 – Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés en annexe 1, à l'effet de signer les pièces relatives à la gestion courante, notamment les actes, correspondances et documents administratifs dans les matières identifiées, dans la limite d'une part des attributions de leur direction, pôle ou unité et, d'autre part des instructions internes.

Article 2 – Le délégataire ne peut subdéléguer la délégation dont il bénéficie, sauf dans les cas prévus mentionnés en annexe 1.

Article 3 – La présente décision sera publiée sur le site internet du Port autonome de Strasbourg.

À Strasbourg, le 1^{er} septembre 2021

Frédéric DOISY, Directeur général délégué
du Port autonome de Strasbourg

Destinataires :

M. Frédéric DOISY

Tous autres déléguaires

Classement

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

lettres de rejet

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
signature des lettres de rejet / marchés publics

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

avis sur prestations intellectuelles

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
avis du PAS sur les productions de maîtrise d'œuvre (ESQ, APS, APD, PRO, DCE, ...)

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

OS marché

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

DC4 + notif DC4

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation congés et pointage "temps" chargés d'opérations DMO

Pour la DMO

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation horaires

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. THENOZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de régularisation pointages chargés d'opération DMO

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

lettres de rejet

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
signature des lettres de rejet / marchés publics

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" du responsable du Pôle Administration des biens, agents du Pôle Connaissance et Aménagement et de l'assistante de la DVD

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

lettres de rejet

Délégation est donnée comme suit :

- ***Déléгатaire M. WARIN***
- ***Subdéléгатaire aucun***

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
signature des lettres de rejet / marchés publics

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- ***Déléгатaire M. WARIN***
- ***Subdéléгатaire aucun***

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" des responsables d'unités

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire D. EDEL**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" superviseurs CTED et du Responsable maintenance immobilière et équipements portuaires

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire A. TABAK**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" du Technicien maintenance immobilière et équipements portuaires et du technicien maintenance immobilière

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire MM STRAEBLER/FARGIER**
- **Subdéléгатaire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" équipe CTED selon unité d'appartenance

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire F. CARENOU**
- **Subdéléгатaire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" unité RFP

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire C. ANDRES**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" unité écluses et appontements

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

lettres de rejet

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

signature des lettres de rejet / marchés publics

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire S. JACOB**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" équipe management de projets

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire E. BAYART**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage temps pôle administration des biens

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Avis à la batellerie

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire M WARIN**
- **Subdéléгатaire T SCHAEFFER OU CADRE ASTREINTE HORS HORAIRES BUREAU**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

OUTIL DEMATERIALISE AVISBAT

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Avis et prescriptions sur projets travaux tiers dans DP portuaire

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire M. WARIN**
- **Subdéléгатaire S JACOB**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

par mail structuré ou courrier / travaux courants

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

réponses à ANSSI et DGITM "Sécurité et Défense"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire M. WARIN OU S LUTZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

en tant que Responsable Sécurité Défense et Officier de Sécurité Défense du PAS / S LUTZ POUR PARTIE SI

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Documents vers EPSF - Rapport Annuel de Sécurité - Notification d'incidents

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire M. WARIN**
- **Subdéléataire F. CARENOU**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

**site web dédié ou courrier - déclarations d'incident uniquement (courant et standard)
conserver rapports niveau DG**

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

Plan de service permanences sécurité

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire M. WARIN**
- **Subdéléгатaire P. EUVRARD**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Planning des astreintes

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Procès verbal arpentage

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire P. EUVRARD**
- **Subdéléгатaire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

signature de tous doc en lien avec une division cadastrale (croquis, requête)

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Proposition formelle d'amodiation courte durée (1 an max) si conforme au barème

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

proposition par email ou courrier sous réserve de la validation des instances

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Demande évaluation services des domaines

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

déjà en ligne via appli web

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etat des lieux de mise à disposition de terrain

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DVD

VALORISATION DOMAINE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etat des lieux de mise à disposition de locaux

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire N. OEHLER**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Bordereau d'envoi acte définitif

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire E. BAYART**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
envoi de l'acte définitif signé par la Direction générale

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Déclaration fiscale concernant les impôts locaux

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
Formulaire REV 6660, déclarations diverses auprès des services fiscaux

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Demande de dégrèvement concernant les impôts locaux

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Courrier relatif aux droits de superficie

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
échange avec les notaires en vue d'inscription au livre foncier : courrier mise au point de acte notarié à venir

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Autorisation de sous-location

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DVD

ADMINISTRATION DES BIENS

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Approbation de travaux / Avis sur autorisation d'urbanisme

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. EUVRARD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Travaux soumis à Déclaration Préalable, à Permis de démolir PC ou à Permis de construire portant sur une surface de plancher créée < 100m².

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Dépôt de plainte simple, main courante et procès-verbal de renseignements judiciaires

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Auprès du parquet et des services de police ou de gendarmerie, en cas d'infraction au préjudice de l'établissement, ainsi que toutes procédures subséquentes

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

administration accès site télérecours

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

plateforme de gestion des recours auprès des juridictions administratives

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Réquisition et sollicitation des autorités préfectorales et de police en cas d'urgence

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
notamment cas de figure des stationnements illicites de gens de voyage

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Représentation du PAS devant toutes juridictions

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
En demande et en défense dans le cadre des procédures engagées

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etablissement des états de frais dans le cadre des sinistres

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire T SCHAEFFER**
- **Subdéléataire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Sollicitation de constats d'huissier en urgence

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire T SCHAEFFER**
- **Subdéléataire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

urgence à constater des faits ou une situation notamment avant disparition, en amont de la mise en œuvre du bon de commande

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

déclaration des sinistres auprès des assureurs/courtiers

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Représentation du PAS lors de réunions d'expertise

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire T SCHAEFFER**
- **Subdéléгатaire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etablissement du PV de contravention de grande voirie et constats

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire T SCHAEFFER**
- **Subdéléataire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
en cas d'atteinte au domaine portuaire

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Actualisation du patrimoine, des biens assurés et des garanties dans le cadre des marchés d'assurance en cours

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire T SCHAEFFER**
- **Subdéléataire M OLSZAKOWSKI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
démarches dans ce cadre auprès des assureurs/courtiers

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

démarches en matière de protection des données personnelles

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire M OLSZAKOWSKI-DPO**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
notamment notification de violations de données via le téléservice disponible sur le site de la CNIL, réponse aux demandes de personnes concernées

Pour la DAF

ADMINISTRATIF JURIDIQUE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire T SCHAEFFER**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" M OLSZAKOWSKI et Personnel Accueil si absence F RYCKELYNCK

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

POLE FINANCIER

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire L STRENG**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" équipe pôle financier

Pour la DAF

SYSTEMES INFORMATION

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire S LUTZ**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" équipe pôle SI

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ACHAT MARCHÉ

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire D CHABOD**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés équipe et pointage "temps" pôle achat marché

Pour la DAF

ACHAT MARCHÉ

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Bordereau envoi des pièces marchés

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire D CHABOD**
- **Subdéléataire J NOBREGA et N LAMORY**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

DC4, décompte, lettre de mandatement, décompte général, réception (EXE4 à 6/ EXE 8 et 9)

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

ACHAT MARCHE

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

administration des plateformes de marché /sites de publication

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire D CHABOD**
- **Subdéléataire J NOBREGA et N LAMORY**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

création et gestion de comptes

saisie et validation technique des commandes préalablement autorisées par les directions

opérationnelles auprès de l'UGAP

dépôt/ retrait des dossiers de candidatures/offres

Pour la DAF

ACHAT MARCHE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

ouverture des plis et établissement du pv

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire D CHABOD**
- **Subdéléataire J NOBREGA et N LAMORY**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

POLE FINANCIER

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

établissement et validation technique de la liasse fiscale

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire J LI KO LUN**
- **Subdéléataire L STRENG**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

La liasse fiscale est validée préalablement par le DG avant toute télétransmission

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P BOUTHRAY**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés équipe et pointage "temps" pôle RH

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

demande d'information auprès des agents et des retraités

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P BOUTHRAY**
- **Subdéléataire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Courrier de demande d'information arrêt maladie

Courrier demande d'informations sur situation chômage au Port

Courrier demande de justificatifs

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

réalisation de toute enquête administrative nécessaire à l'instruction des dossiers **AT/MP**

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P BOUTHRAY**
- **Subdéléataire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Document d'enquête sur un poste de travail (suite à un accident de travail ou une déclaration de maladie professionnelle) réponse à saisine dans le cadre d'instruction

Complétude et signature des déclarations accident du travail et de trajet

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Gestion des affiliations des agents

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire P BOUTHRAY**
- **Subdéléгатaire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
Mutuelle santé, prévoyance, retraite, épargne entreprise

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etablissement d'attestations individuelles obligatoires ou à la demande des agents/retraités

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire P BOUTHRAY**
- **Subdéléгатaire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
Attestation emploi, rémunération, mutuelle, certificat de travail ou assimilés, de présence

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etablissement de note d'information générale auprès des agents/ retraités avec avis préalable de la DG

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire P BOUTHRAY**
- **Subdéléгатaire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Note à caractère informatif en lien avec bulletin de paie, avec les prestations sociales ou CET - information DG préalable (ou validation pour note hors cadre ou contenu habituel)

Pour la DAF

RH

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Etablissement de courrier individuel lié à la rémunération et les congés

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléгатaire P BOUTHRAY**
- **Subdéléгатaire M LICHTI**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

Courrier individuel de décompte (CET, RTT, intéressement...)

Courrier de demande de dépôt au CET

Courrier d'information de prochain passage en demi traitement

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DG

Délégation est accordée pour le document SORTANT suivant

Désignation conducteur avis contravention

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire F RYCKELYNCK**
- **Subdéléataire T SCHAEFFER**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
Outil ANTAL ou courrier RAR

Pour la DG

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire A ROTH**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" équipe Mission conseil contrôles

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la DG

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire F RYCKELYNCK**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" équipe accueil

Pour la D2P2

PROMOTION PORTUAIRE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire P. JACQUET**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte
validation demandes de congés et pointage "temps" équipe promotion

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

ANNEXE 1

Délégation de la signature du Directeur général aux agents placés sous son autorité Annexe III du RI du CA du PAS

...

3. Le Directeur général peut déléguer sa signature, dans des conditions qu'il fixe, aux agents qu'il désigne, pour la signature de tous les documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités

Pour la D2P2

PROMOTION PORTUAIRE

Délégation est accordée pour le document INTERNE suivant

validation congés et pointage "temps"

Délégation est donnée comme suit :

- **Déléataire E. GRAVIER**
- **Subdéléataire aucun**

A noter la remarque / consigne suivante à prendre en compte

validation demandes de congés et pointage "temps" D2P2 hors équipe promotion

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE AUX AGENTS PLACÉS SOUS SON AUTORITÉ

D É C I S I O N

Le Directeur général délégué du Port autonome de Strasbourg,

Vu l'article 15 alinéa 5 du décret du 27 septembre 1925 relatif à la constitution du Port autonome de Strasbourg,

Vu l'article 1.12 du Règlement intérieur du conseil d'administration et son annexe III – point 3,

Vu la décision de délégation en date du 1^{er} septembre 2021 au profit de différents agents désignés, pour la signature de documents relatifs à la gestion courante dans le périmètre de leur direction, pôle ou unités, étant précisé qu'une délégation par décision distincte intervient en matière comptable (engagement, liquidation, ordonnancement de dépenses ; ordres de recettes),

Attendu que le départ de M. WARIN au 3 mars 2022 au soir et l'arrivée de M. DARNAULT à compter du 1^{er} mars 2022 amènent à modifier la décision précitée,

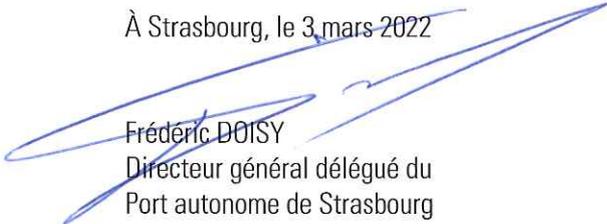
Qu'il y a lieu de prévoir une modification de la délégation sur ces points de manière à assurer le bon fonctionnement de l'établissement,

D E C I D E

Article 1 – L'annexe 1 de la décision de délégation de signature du 1^{er} septembre 2021 est remplacée par celle ci-attachée, aux fins de tenir compte des mouvements de personnel susvisés.

Article 2 – La présente décision sera publiée sur le site internet du Port autonome de Strasbourg.

À Strasbourg, le 3 mars 2022


Frédéric DOISY
Directeur général délégué du
Port autonome de Strasbourg

Destinataires :

M. Frédéric DOISY

Tous autres délégataires

Classement

Le Directeur général délégué du Port autonome de Strasbourg,

**DECISION du Directeur général délégué
prise en application de la délégation
définie par le règlement intérieur
du Conseil d'administration**

Retrait de la délégation de signature donnée au profit d'Emilie GRAVIER dans le cadre de l'intérim de la DMO

Vu les textes organiques, notamment l'article 15 du décret du 27 septembre 1925 modifié concernant la possibilité donnée au Directeur général de déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité dans les limites et selon les conditions fixées par le conseil d'administration,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration en son article 1.2 et son annexe III, tel qu'approuvé par résolution du 4 juillet 2019,

Vu la décision de délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur délégué en date du 1^{er} septembre 2021 (ci-après « Délégation Admilia »), prise sur le fondement de l'annexe III.1 susvisée,

Vu la décision de délégation de signature de documents relatifs à la gestion courante en date du 1^{er} septembre 2021 (ci-après « Délégation gestion courante »), prise sur le fondement de l'annexe III.3 susvisée,

Vu la délégation donnée à Emilie GRAVIER le 9 septembre 2021 à l'effet de signer, pendant la période d'absence de directeur/directrice de la DMO, toutes décisions en toutes matières attribuées alors à Philippe THENOZ, en vertu de la Délégation Admilia (service budgétaire *DMO1*) ou Délégation gestion courante,

Considérant l'arrivée à compter du 1^{er} mars 2022 d'un directeur de la maîtrise d'ouvrage,

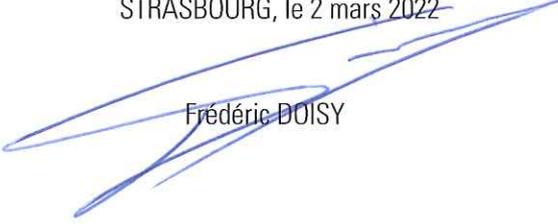
RETIRE à compter du 1^{er} mars 2022 la délégation de signature donnée à Emilie GRAVIER dans les matières visées par la décision susvisée du 9 septembre 2021 compte tenu de l'arrivée d'Elvis DARNAULT.

PAS

La présente décision est publiée dans le registre visé à l'article 12 bis du décret du 27 septembre 1925 modifié et sur le site internet du PAS.

Elle sera notifiée à M. l'Agent comptable par intérim conformément au premier alinéa de l'article 4 de la Délégation Admilia.

STRASBOURG, le 2 mars 2022



Fredéric DOISY

MODIFICATION DE LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE D'ORDONNATEUR DELEGUE

D É C I S I O N

Le Directeur général délégué du Port autonome de Strasbourg,

Vu l'article 31 du décret du 27 septembre 1925 modifié relatif à la constitution du Port autonome de Strasbourg,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2015 (publié au Journal Officiel du 24 décembre 2015) du secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche portant désignation de M. Frédéric DOISY comme suppléant du Directeur général du Port autonome de Strasbourg, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret du 27 septembre 1925 modifié,

Vu l'arrêté du 20 juillet 1960 portant règlement de comptabilité du Port autonome de Strasbourg et, plus particulièrement les articles 1^{er}, 2, 36, 40, 44 et 59,

Vu l'outil informatique et les nouvelles procédures appliquées à compter du 2 janvier 2020 dans ce cadre,

Vu l'annexe III.1 du règlement intérieur du Conseil d'administration,

Vu la décision en date du 1^{er} septembre 2021 portant délégation de signature à différents agents de l'établissement pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur délégué ainsi que ses annexes I et II,

Attendu que les mouvements de personnel au sein de la DVD (départ de M WARIN le 3 mars 2022 au soir) et DMO (arrivée d'E DARNAULT le 1^{er} mars 2022) nécessitent une actualisation de la décision, de manière à assurer le bon fonctionnement de l'établissement,

D E C I D E

La décision du 1^{er} septembre 2021 susvisée est modifiée comme suit :

Article 1^{er}

Aux article I. 1.1 (délégations en matière de dépenses) et II.1.1. (délégations en matière de recette), le membre de phrase suivant :

«

- *Directeurs : Mme Emilie GRAVIER (D2P2), MM. Paul EUVRARD (DVD), Jacques LI KO LUN (DAF) et, jusqu'au 19 septembre 2021, Philippe THENOZ (DMO) ;*
- *Directeur-adjoint : M. Marc WARIN (DVD) pour les pôles et unités rattachés. »*

est remplacé par :

«

- *Directeurs : Mme Emilie GRAVIER (D2P2), MM. Elvis DARNAULT (DMO), Paul EUVRARD (DVD) et Jacques LI KO LUN (DAF). »*

Article 2

Le second alinéa de l'article I. 1.2, le second alinéa de l'article I .1.3, le second alinéa de l'article II .1.2 et le second alinéa de l'article II.1.3 sont supprimés.

Article 3 – entrée en vigueur

L'article 1^{er} entre en vigueur le 1^{er} mars 2022 en ce qui concerne l'attribution d'une nouvelle délégation pour M DARNAULT, après établissement et transmission à M. l'Agent comptable, sous couvert de la Direction administrative et financière, du « formulaire d'accréditation d'un délégataire de l'ordonnateur d'un organisme public » établi sur le fondement de l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

L'article 1^{er} en ce qui concerne la suppression de la délégation de M. WARIN entre en vigueur le 3 mars 2022 au soir, de même que l'article 2.

Article 4

La présente décision n'opère aucun autre changement, notamment concernant les annexes I et II de la décision du 1^{er} septembre 2021.

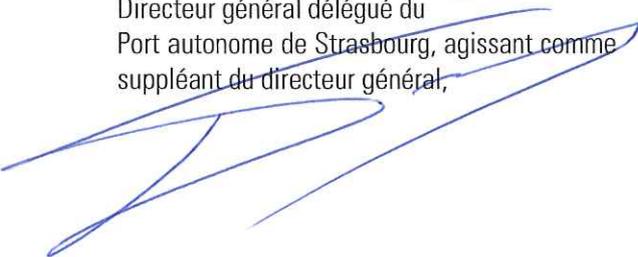
La présente décision sera notifiée à M. l'Agent comptable par intérim.

Elle est accompagnée par le « formulaire d'accréditation d'un délégataire de l'ordonnateur d'un organisme public » concernant M DARNAULT

Elle sera publiée sur le site internet du Port autonome de Strasbourg.

À Strasbourg, le 2 mars 2022

Frédéric DOISY
Directeur général délégué du
Port autonome de Strasbourg, agissant comme
suppléant du directeur général,



Destinataires :

M. Frédéric DOISY
MME EMILIE GRAVIER
MM. Elvis DARNAULT
Paul EUVRARD
Jacques LI KO LUN

M. l'Agent Comptable par intérim
+ 2 ex. à titre de notification, + formulaires d'accréditation

AGENTS MENTIONNES AUX ANNEXES 1 ET 2 DE LA DECISION DU 1/9/2021

Classement